

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES-METROPOLE

Mé la délibération n°2023/001 de la commission du 12 décembre 2023 relative à l'application des articles L2121-1 et L2121-2 du Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-2 et L2121-3.
Mé la délibération n°19 du 10 février 2020 portant sur l'attribution du dispositif d'aide à la transformation numérique des entreprises.
Mé la convention relative à la mise en œuvre du SROEE concernant le dispositif d'aide à la transformation numérique.
Mé la demande d'aide à la transformation numérique déposée par l'entreprise EMPREINTES NATURE le 20 juin 2025.
Mé l'avis simple de la commission rendu en date du 05 octobre 2025.

CONSIDÉRANT que la société justifie à travers ce projet de transformation numérique, le besoin d'effectuer la refonte de son site internet avec intégration de modules techniques (vente et paiement en ligne, CRM et gestion des données) afin de faciliter les différents processus (suivi, préparation des commandes, etc.) ;
CONSIDÉRANT que l'aide financière est calculée à hauteur de 50 % des dépenses HT déductibles, cette aide ne pouvant être supérieure à 100 000 € HT ;
CONSIDÉRANT que le montant total des dépenses HT éligibles est de 1 856 € ; en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : 1 856 75 % = 4 142 €.

D É C I D E

Attribuer à l'entreprise EMPREINTES NATURE, dont le siège est situé au 45 rue Léonard Sarrus - 87000 Limoges, une aide financière d'un montant maximal de 4 142 €.
De signer la convention de financement précisant les modalités de versement, à intervenir avec l'entreprise EMPREINTES NATURE, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.
D'inscrire les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.
Fait à Limoges, le 17 NOV. 2025

Le Président de Limoges Métropole,


Laurence DURIEUX

Recueil de délibérations - Bureau de l'énergie
en présence de M. l'inspecteur général de l'énergie
M. le directeur de l'énergie, également l'objet d'une notification écrite de l'interne

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique à l'entreprise EMPREINTES NATURE

1 DOCUMENT - Publié le 17 Novembre 2025



27509.pdf
(.pdf, 100,4 Ko)



TÉLÉCHARGER